

Bienvenue à l'ACARR



LA VOIX DE L'INDUSTRIE DU REVENU DE RETRAITE

L'ACARR est le principal défenseur des promoteurs et des administrateurs de régimes de retraite dans la poursuite de l'établissement d'un système de revenu de retraite équilibré, efficace et viable au Canada.



MISSION

L'ACARR a recours au talent et aux ressources de son bassin national de membres bénévoles afin de fournir, au nom des promoteurs et des administrateurs de régimes de retraite canadiens ainsi que de leurs fournisseurs de services, un leadership éclairé en matière de politiques et de défense du système de revenu de retraite.



PRINCIPES DIRECTEURS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

- » La diversification grâce à des options volontaires, obligatoires et publiques, de même que privées
- » La capacité de choisir sa protection
- » Un revenu suffisant, une sécurité et une capacité financière
- » L'innovation dans la conception des régimes
- » L'adaptabilité
- » L'harmonisation
- » La clarté et la transparence
- » La bonne gouvernance



VALEURS

- » La priorité accordée aux membres
- » Le talent et la diversité
- » La prise en compte réfléchie
- » La gestion des ressources
- » L'obligation de rendre compte



REPRÉSENTATION

Dans le cadre de toutes ses activités de représentation, l'ACARR s'efforce continuellement d'établir des relations solides et mutuellement productives avec les gouvernements et leurs organismes de réglementation respectifs, tant à l'échelle provinciale que fédérale. C'est grâce à ces relations que nous pouvons amener des changements dans l'intérêt de nos membres et du secteur d'activité dans son ensemble.

L'ACARR rédige des documents et les présente directement au gouvernement ou aux commissions et aux comités qui ont été expressément mandatés par le gouvernement pour recueillir de la rétroaction, en son nom, avant d'apporter des modifications à la législation. En outre, il peut arriver que l'ACARR écrive des exposés de position sur des sujets d'intérêt précis et les publie ensuite à l'intention des membres du secteur, du gouvernement et du grand public. Certains des nombreux sujets importants que nous abordons comprennent :

- » **Financement des régimes de retraite à prestations déterminées**
- » **Décassement des régimes à cotisations déterminées et des régimes de capitalisation**
- » **Les communications aux membres**
- » **La gouvernance des régimes**
- » **Régimes de retraite à prestations cibles**
- » **Régimes de pension agréé collectif**
- » **Les politiques environnementales, sociales et de gouvernance**
- » **Loi de l'impôt sur le revenu**
- » **Régimes sous réglementation fédérale et de nombreux autres sujets**

ADHÉSIONS

Parmi les membres de l'ACARR, on compte :

- » des administrateurs et des promoteurs de régimes et des fiduciaires de caisses de retraite;
- » des cabinets d'actuaire, des sociétés d'experts-conseils et des cabinets d'avocats;
- » des sociétés de placement et des cabinets d'avocats;
- » des dépositaires et des responsables des registres;
- » des représentants du monde syndical;
- » des professionnels des ressources humaines;
- » des ministères et les organismes de réglementation connexes;
- » des associations professionnelles et sectorielles

L'ACARR offre trois types d'adhésion :

ADHÉSION GÉNÉRALE	Individuel, non-actif et étudiant
ADHÉSION POUR PROMOTEURS DE RÉGIMES	Particuliers et groupes
PROGRAMME DE LEADERSHIP	Niveau Platine et niveau Or



Pour plus de détails, veuillez visiter la « section des membres » sur le site Web de l'ACARR
www.acpm-acarr.com



Trouvez une liste complète des publications et soumissions sous la page « Représentation » sur
www.acpm-acarr.com



PROGRAMMES



TABLEAU D'OFFRES D'EMPLOI

Tableau d'offres d'emploi offre aux employeurs, aux recruteurs et aux chercheurs d'emploi la possibilité d'accéder à un groupe exclusif de professionnels qualifiés du secteur des régimes de retraite et du revenu de retraite.



PROGRAMME DE PUBLIPOSTAGE ÉLECTRONIQUE

Le *Programme de Publipostage électronique* permet aux membres de l'ACARR d'envoyer un message personnalisé à approximativement 6 000 personnes, y compris les promoteurs de régimes, les administrateurs, fiduciaires et les fournisseurs de services.



PROGRAMME DE WEBINAIRE

Grâce au *programme de Webinaire* les membres de l'ACARR peuvent fournir aux membres de l'ACARR et aux non-membres un accès facile à des sessions en ligne opportunes, pertinentes et informatives.



L'OBSERVATEUR

Une publication en ligne et gratuite pour l'industrie du revenu de retraite.

L'Observateur s'adresse à des milliers de professionnels de l'industrie du revenu de retraite.



PROGRAMME DE LITTÉRATIE EN MATIÈRE DE RETRAITE

Le *programme de Littératie en matière de retraite* complète les efforts d'alphabetisation financière des gouvernements et des organismes fédéraux et provinciaux, et est à la disposition de tous ceux qui veulent en savoir plus sur leurs diverses options de revenu de retraite.

ACTIVITÉS

CONGRÈS NATIONAL DE L'ACARR

L'événement principal de l'industrie du revenu de retraite pour les promoteurs de régime, les administrateurs, les fiduciaires et les fournisseurs de services. Situé dans une ville différente chaque année, le Congrès national qui a lieu en septembre accueille des participants de haute direction, des conseillers en politiques, des législateurs et des organismes de réglementation.

ACTIVITÉS DES CONSEILS

Les conseils de l'ACARR à travers le pays organisent des séances d'information sur les questions de revenu de retraite et sur la législation au cours de l'année. De plus, les membres des conseils établissent des relations avec les organismes de réglementation provinciaux et participent à l'élaboration de positions stratégiques sur les questions provinciales et fédérale.



ACPM | ACARR

The Association of Canadian Pension Management
L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite

1255 rue Bay, bureau 304
Toronto (Ontario) M5R 2A9

Tél. : 416-964-1260
Télec. : 416-964-0567

Courriel : info@acpm.com

www.acpm-acarr.com

